

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 octobre 2019

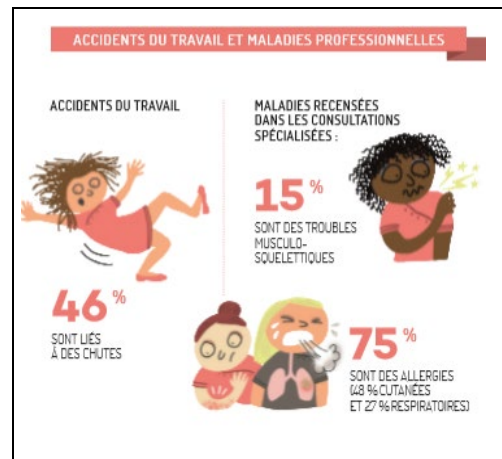
### L'INRS met en garde les prothésistes ongulaires sur les risques du métier

***A l'occasion du Salon Beauty Forum les 6 et 7 octobre prochains à Paris, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) tiendra une conférence sur les risques rencontrés par les professionnels du soin et de la beauté des ongles. En collaboration avec les organisations professionnelles<sup>1</sup> et l'Assurance maladie – Risques professionnels, l'INRS publie un dépliant et cinq fiches apportant des solutions de prévention concrètes face aux risques du métier.***

Si le métier de prothésiste ongulaire n'est pas nouveau, il a connu une forte expansion au cours de la dernière décennie. Pose et dépose de vernis classiques ou semi-permanents, pose de faux ongles à l'aide de gels ou de résines, décoration de type "nail art"... autant d'activités qui exposent des travailleurs, en majorité des femmes, à des produits chimiques dangereux. Une expertise nationale<sup>2</sup> à laquelle a participé l'INRS a mis en lumière les risques professionnels liés à ces activités. Ces travaux ont permis d'identifier près de 700 substances dans la composition des produits utilisés ou dans les atmosphères de travail, dont une soixantaine d'entre elles jugées « très préoccupantes ».

Certaines des substances contenues dans les résines, colles, dissolvants et vernis utilisés par les prothésistes ongulaires peuvent entraîner la survenue de réactions allergiques cutanées et/ou respiratoires, à l'origine de 75% des pathologies professionnelles diagnostiquées dans ce secteur<sup>3</sup>. « *La plus courante, la dermatite allergique de contact, entraîne une inflammation de la peau qui peut conduire à l'arrêt du travail.* » résume Sophie Robert, expert d'assistance conseil en risque chimique à l'INRS.

Les gestes répétitifs, les postures de travail assises prolongées, contraignantes ou encore les vibrations d'outils, utilisés par exemple pour le polissage de l'ongle, peuvent aussi favoriser la survenue de troubles musculosquelettiques (TMS), soient 15% des consultations<sup>3</sup>. La plupart des accidents du travail dans ce secteur sont causés par des chutes (46%) et de la manutention (38%). Dans le secteur de la beauté, 97% de la profession est féminine et les 3/4 ont moins de 30 ans<sup>4</sup>.



1 Confédération nationale de l'esthétique et de la parfumerie (CNEP) et Confédération nationale artisanale des instituts de beauté (CNAIB).

2 Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - [Rapport d'expertise collective « Evaluation des risques des professionnels exposés aux produits utilisés dans les activités de soin et de décoration de l'ongle »](#) - octobre 2017.

3 Source : Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P).

4 Source : Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam).

## Un nouvel outil pour évaluer les risques dans le soin et la prothèse ongulaire

Pour aider les professionnels de ce secteur à identifier et évaluer les différents risques, un nouvel outil [Oira<sup>5</sup> « Soin et prothèse ongulaire »](#) a été élaboré. « *Ce logiciel en ligne qui détaille les risques les plus fréquemment rencontrés dans ces activités et propose des solutions de prévention facilite le travail du chef d'entreprise qui a très peu de temps à accorder à la prévention.* » explique Nicolas Bertrand, expert d'assistance conseil en risque chimique à l'INRS. Disponible en accès libre, Oira permet d'éditer le document unique (DU) de l'entreprise et de définir son plan d'actions.

« *Cette profession peut s'exercer en tant que salarié ou indépendant, dans des locaux dédiés ou au domicile des clients ; d'où la difficulté et l'importance de les sensibiliser et de les former à la prévention des risques et aux règles d'hygiène et de sécurité.* »

précise Eric Guinoiseau, Directeur général de la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté (CNAIB-SPA).



## Un travail collaboratif au service de la protection des salariés

En collaboration avec les organisations professionnelles et l'Assurance maladie – Risques professionnels, l'INRS vient d'éditer 5 fiches pratiques pour apporter des solutions concrètes de prévention. Pour exemple, la [1<sup>ère</sup> fiche](#) incite les chefs d'entreprises à acheter des produits sans ingrédient dangereux<sup>6</sup> en proposant un modèle de courrier type à envoyer à leurs fournisseurs. « *L'objectif est de faire bouger les lignes avec les fabricants de cosmétiques pour qu'ils s'engagent sur des produits plus sûrs. Ils sont déjà mobilisés sur ces sujets, d'autant que les évolutions des attentes des consommateurs exercent une forme de pression positive.* » souligne Régine Ferrère, présidente de la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP) et Vice-Présidente de l'UPB, Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être.

D'autres fiches préconisent notamment l'utilisation de captage à la source des substances volatiles et des poussières, et le port d'équipements de protection individuelle adaptés (gants, masque, lunettes).

A l'occasion du Beauty Forum au Palais des Congrès de Paris (Porte Maillot), les experts de l'INRS informeront les professionnels des risques liés à leurs activités, lors d'un atelier prévu le **7 octobre à 13h30**. Pour retrouver l'ensemble de cette nouvelle offre d'information, rendez-vous sur le site INRS / Rubrique métiers et secteurs d'activité [« Soin et prothèse ongulaire »](#).

### Pour aller plus loin :

- Article « [Stylistes ongulaires : conditions de travail, perception des risques et prévention en Île-de-France](#) » - Références en santé au travail n°156 – décembre 2018.
- Dossier du Mensuel [Travail & Sécurité](#) sur les métiers de la beauté – n°796 juillet/août 2018.
- Article « [Soin et décoration des ongles : état des lieux des expositions au risque chimique](#) » - Hygiène & Sécurité du travail n°251 – juin 2018.

**Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)**

<sup>5</sup> Online interactive risk assessment, outil interactif d'évaluation des risques en ligne développé par l'INRS sur 4 applications sectorielles dans le transport routier de marchandises, les garages, le commerce de détail non alimentaire et hôtel-café-restaurant.

<sup>6</sup> Règlement européen CE n°1272/2008.